Hebdomadaire Indépendant dévoué aux intérêts des Franco - Ontariens

# L'AMI DU PEUPLE

Notre devise : "Je crains Dieu, cher Abner et n'ai point d'autre crainte" (Racine).

VOL. XIX — No. 46 — Sudbury, Ontario, le 24 mai, 1962 — le numéro: 10 cents

# "NOUS VOULONS UN CANADA DYNAMIQUE"

**N.D.L.R. — L'Ami du Peuple, parmi ses nombreux lecteurs, compte des gens de tous les partis politiques, aussi nous essayerons de résumer à leur intention durant les quelques semaines avant les élections le manifeste de chacun des partis. Cette semaine: Le parti libéral.**

"Le premier objectif de la politique libérale est de déclencher une vigoureuse expansion économique et de la maintenir; ainsi nous pourrons bénéficier de revenus croissants, étendre les frontières du progrès social à tout le pays, et nous assurer une vie plus aisée.

Le deuxième objectif de la politique libérale est de permettre à tous les Canadiens de participer pleinement et équitablement à cette croissance économique.

Cela signifie: le plein emploi; de meilleurs soins médicaux pour tous au moment où ils en ont besoin; une éducation et une formation professionnelles plus poussées, sans égard aux ressources financières de chacun; des pensions de vieillesse convenables; des conditions de travail justes; la sécurité et de nouveaux débouchés pour les cultivateurs et les pêcheurs; l'élimination des taudis, de meilleurs logements, des villes plus salubres, un plus grand nombre de parcs; des loisirs mieux organisés, l'encouragement aux arts et aux lettres; des institutions politiques plus démocratiques.

Le programme libéral comporte des mesures concrètes et efficaces qui auront pour effet d'étendre rapidement toutes ces frontières du progrès.

Mais notre programme ne vise pas uniquement à la prospérité matérielle du Canada. Notre troisième objectif, c'est de développer dans notre pays un caractère propre à assurer l'unité sans uniformité. La politique libérale donnera à la confédération canadienne une orientation nouvelle: un fédéralisme basé sur la coopération qui respectera les droits des provinces tout en offrant aux Canadiens, dans toutes les parties du pays, des chances égales. Le Parti libéral du Canada favorise un civisme dynamique visant à fournir à chaque citoyen l'occasion de se réaliser pleinement.

Nous ne désirons pas pour nous seuls la sécurité, le bonheur et le succès. Le quatrième objectif de la politique libérale est de permettre à un Canada en pleine croissance d'exercer une influence bienfaisante en faveur de la paix et du progrès dans le monde entier.

Expansion, Réforme, Idéale — tel est le sens d'un civisme dynamique. Telles seront les normes dont s'inspirera un nouveau gouvernement libéral dans un Canada dynamique."

LE VENDEUR AMBULANT ET LA FILLE . . . DE L'AUTRE!

**Campagne du BON PARLER**

**Sième liste**

D'EXPRESSIONS ANGLAISES COURANTES ET LEURS TRADUCTIONS

— PAGE 4 —

# CE QU'EST L'ORDRE DES CHEVALIERS DE CHAMPLAIN

**Après de multiples démarches et beaucoup d'hésitations, des canadiens-français, imbus de nationalisme, trouvant qu'il manquait à notre peuple une association semi-secrète, exclusivement canadienne-française, décidèrent de fonder l'Ordre des Chevaliers de Champlain, afin, de donner une association aux gens de notre race qui ne pouvaient, vue leurs convictions, adhérer à d'autres mouvements qui ne rencontraient pas leurs aspirations strictement canadiennes-française.**

**Les Chevaliers de Champlain se rangent parmi les éveilleurs d'énergie. Ils apportent aux Canadiens-français un ferment de vie nationale, apte à extirper tout courant d'apathie et d'indifférence. L'ordre s'ajoute au concert des associations valeureuses, déjà dévouées au rayonnement de notre groupe ethnique, dans tous les domaines. La Chevalerie relève la ferveur dans les milieux de langue française. Se joignent aux cadres de l'Ordre de Champlain toutes les personnes désireuses d'améliorer le sort de nos compatriotes. Y travaillent dans la joie et la confiance tous les esprits ambitieux d'agrandir notre patrimoine national.**

**Un groupe de patriotes et d'apôtres de la bonne cause ont lancé le mouvement. La barque vogue depuis lestement. Ses débuts connurent sans doute quelques entraves. A vaincre ces difficultés de la première heure, l'Ordre de Champlain solidifia sa cuirasse. Son blindage gagne en consistance. La Chevalerie de Champlain s'élève vers son idéal, clairement exprimé dans ces simples mots de sa devise, "Bâtir un Peuple Meilleur". Sa tâche sera grande et la route longue. Une immense somme de travail l'attend. L'ordre initiera des ouvriers valeureux à son oeuvre de régénération.**

**L'Ordre des Chevaliers de Champlain est fondé pour constituer, dans l'union, une force au service des intérêts de l'Eglise et de la Patrie. Il adhère formellement à doctrine sociale de l'Eglise et ne recrute que des catholiques de langue française, afin de faire rayonner leur influence. L'Ordre de Champlain appartient aux Canadiens-français et sert leur intérêt commun.**

**Au plan local, l'Ordre compte 51 abitations. Ces abitations sont réparties entre 17 Intendances qui correspondent aux diocèses, et le tout est dirigé au point de vue national par un Conseil Souverain.**

# DEUX GROS CANONS: EN CAMPAGNE

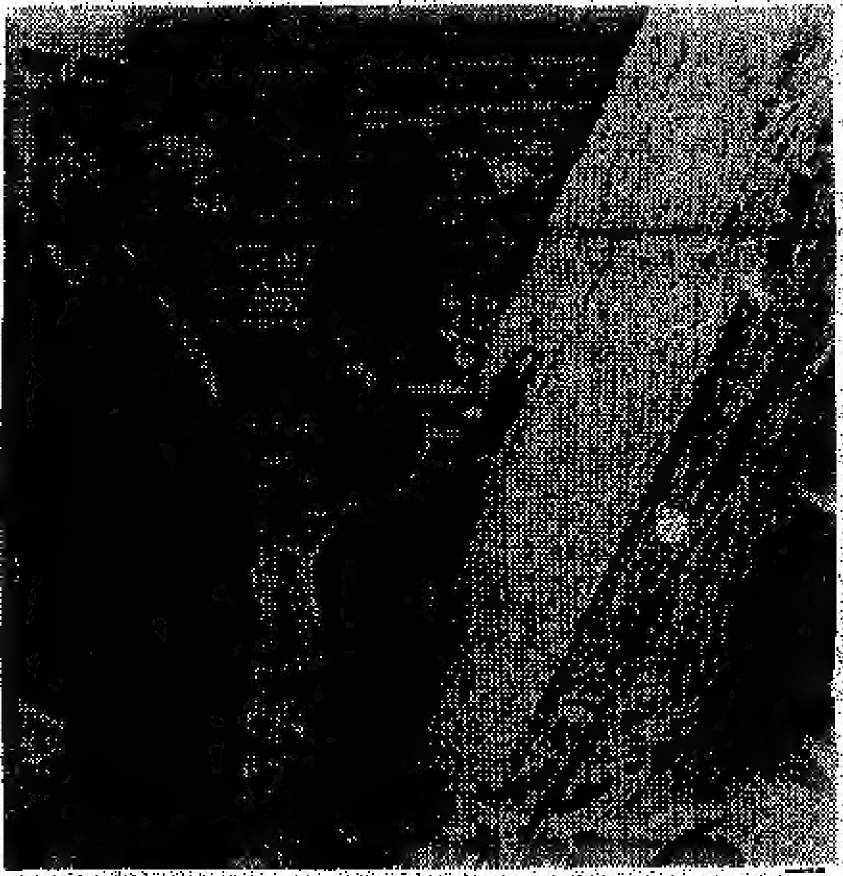

**Pêcheurs d'hommes . . . pêcheurs de poissons! Les deux se rencontrent en temps d'élections. Le leader libéral, Lester Pearson s'entretient ici à Port Dover, Ont. avec un professionnel dans son métier. Chacun a ses filets . . . en politique ça s'appelle promesses!**

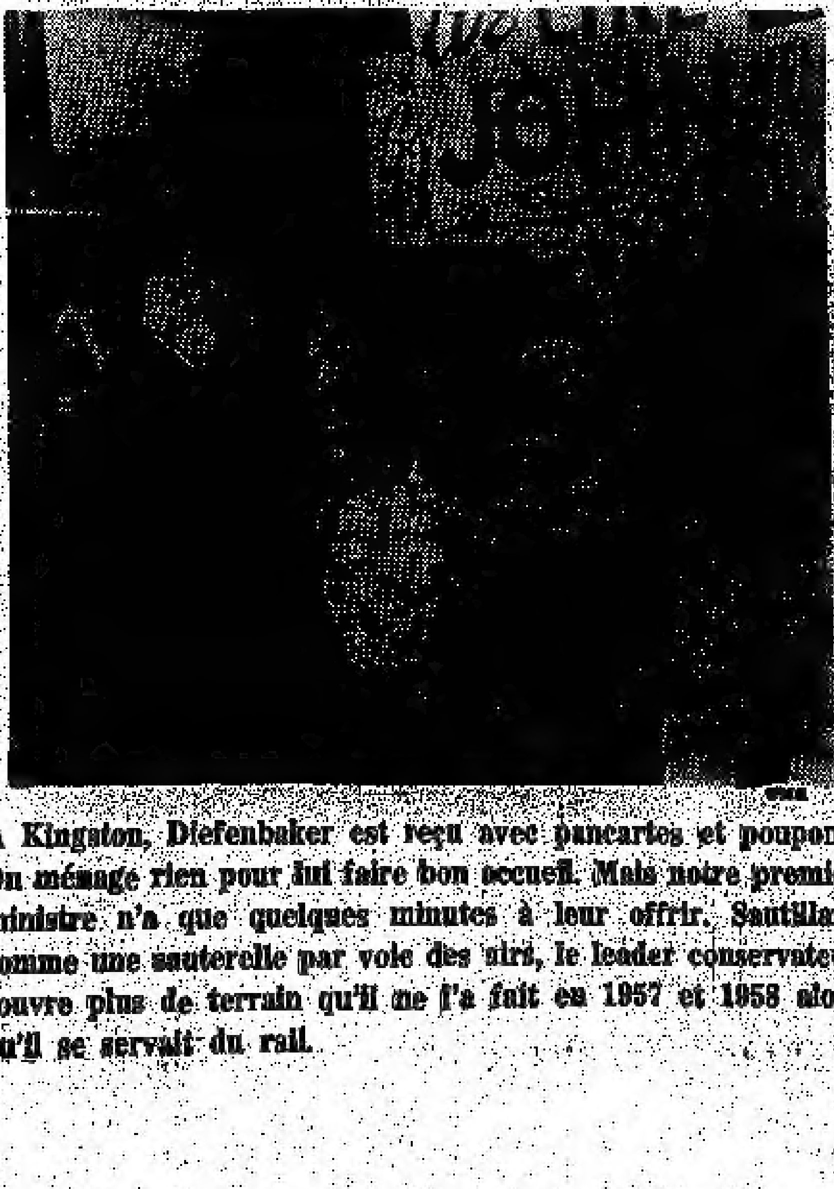

**A Kingston, Diefenbaker est reçu avec pancartes et poupons. On ménage rien pour lui faire bon accueil. Mais notre premier ministre n'a que quelques minutes à leur offrir. Sautillant comme une sauterelle par voie des airs, le leader conservateur couvre plus de terrain qu'il ne l'a fait en 1957 et 1958 alors qu'il se servait du rail.**

# La Banque Canadienne Nationale fait partie d'une nouvelle société de prêts aux entreprises

La Banque Royale du Canada, la Banque Canadienne nationale, Montreal Trust Company et The Canada Trust Company viennent de former une nouvelle société de prêts aux entreprises, sous le nom de RoyNat Ltd. Elle est destinée à fournir à un coût raisonnable des moyens de financement à terme à des entreprises canadiennes prospères et susceptibles d'expansion, ainsi qu'à des entreprises nouvelles. Les principaux administrateurs ont souligné que des prêts seront consentis aux entreprises qui ont besoin d'un minimum de $25,000; sans établir de plafond défini, ces prêts pourraient atteindre $1,000,000. RoyNat n'entend pas acquérir d'intérêts majoritaires, mais conservera des droits de gestion et de participation tenant lieu de garanties.

RoyNat transigera des affaires dès le début de juillet. Elle aura son siège social à Montréal; elle ouvrira des succursales à Vancouver, Toronto et à Montréal. Elle en établira, aussi rapidement que possible, dans d'autres grandes villes du Canada. On pourra obtenir des informations sur RoyNat dans toutes les régions du pays, d'un océan à l'autre, à n'importe laquelle des 1,600 succursales des banques et sociétés de fiducie intéressées, dont les gérants auront la documentation nécessaire pour répondre aux demandes de renseignements.

La nouvelle compagnie sera en mesure de satisfaire les besoins de capitaux à termes des requérants agréés, dans la juste mesure de $25,000 ou plus, jusqu'au point où une émission publique d'obligations sera devenue économiquement pratique. Le remboursement s'effectuera par versements échelonnés commodément sur une période pouvant aller jusqu'à dix ans. Le taux d'intérêts sera déterminé par le taux courant du marché.

Exposant à grands traits le rôle de la nouvelle entreprise, M. Earle McLaughlin, président de la Banque Royale, a expliqué que "Le concours financier de RoyNat sera accessible à toute compagnie constituée en vertu d'une loi fédérale ou provinciale et engagée dans la fabrication, la transformation, le commerce de gros ou de détail, les transports et la construction, ainsi que dans les services en général", a-t-il ajouté.

Le président du conseil d'administration de la nouvelle compagnie sera M. J.-L. Davignon, gérant général adjoint de la Banque Canadienne Nationale. Le président et le chef de l'exécutif sera M. J.-W. Powell, actuellement gérant général adjoint de la Banque Royale du Canada; il consacrera tout son temps aux affaires de RoyNat.

# 63 morts violentes en fin de semaine!

**Les accidents de la circulation ont été la cause principale des morts accidentelles survenues au Canada durant le congé de la fête de la reine Victoria qui a commencé vendredi soir, à 6 heures, et qui se terminait officiellement lundi soir, à minuit.**

**Les noyades, survenues surtout en Ontario et au Québec ont aussi contribué à assombrir ce tableau du premier grand congé public de la saison.**

**A 7 heures, lundi soir, avec encore cinq heures de congé et quelques heures d'affluence sur les routes à s'écouler avant la fin du congé, on comptait 32 personnes mortes dans des accidents de la route et 24 noyades plus quelques autres accidents divers pour porter le grand total à 63 morts violentes.**

## ONTARIO EN TETE

**Seize des noyades sont survenues en Ontario qui est également en tête avec le nombre des personnes mortes dans des accidents de la route, soit treize.**

**Le Conseil canadien de la Sécurité routière avait prévu que 28 personnes perdraient la vie dans des accidents de la circulation. L'an dernier le nombre avait été de 36 sur un total de 56 morts violentes pour ce premier grand congé de fin de semaine de l'année.**

**Par province, le nombre des personnes mortes dans des accidents de la route se chiffre comme suit: Ontario: 13; Québec, 7; Saskatchewan, 4; Colombie-Britannique, 3; Nouveau-Brunswick et Manitoba, 2; Alberta, 1.**

**Les noyades par province: Ontario, 16; Québec, 5; Colombie-Britannique, 2, et Manitoba, 1. Une personne a perdu la vie dans un incendie à Terre-Neuve.**

**A sept heures lundi soir, on n'avait encore relevé aucun accident mortel en Nouvelle-Ecosse et dans l'Ile-du-Prince-Edouard.**


# PETITES ANNONCES DE L'AMI DU PEUPLE

**Veuillez s.v.p. publier l'annonce classée suivante dans l'Ami du Peuple pour ______ SEMAINES**

Prière d'écrire en lettres moulées

15 premiers mots à 4 sous: 60c (Minimum par annonce: 60c)
chaque mot additionnel: 3c
même annonce répétée - sans changement - ½ prix
Paiement inclus ______

Nom ..........................

Adresse ..........................

mailez à
CASE POSTALE 696
SUDBURY, ONTARIO.

# Les Caisses Populaires craignent le contrôle fédéral

Les Caisses populaires Desjardins de Montréal ont exprimé mercredi, leur appréhension devant la perspective de tomber un jour sous le contrôle du gouvernement fédéral.

Les Caisses Desjardins ont soutenu devant la Commission royale d'enquête sur les banques et les sociétés de finance qu'elles sont des organisations sans but lucratif, érigées sur une base paroissiale, et comme telles, relèvent de la juridiction provinciale et désirent demeurer dans cette situation.

Ce groupe a déclaré qu'il avait même hésité à venir témoigner devant la Commission d'enquête. "Notre participation aux travaux de la Commission ne doit pas être considérée comme une acceptation de sa juridiction sur notre organisation", a dit M. André Lamarche, secrétaire général de la Fédération des Caisses populaires Desjardins de Montréal.

Le statut constitutionnel des caisses populaires et des "credit unions" de partout au Canada est une des grandes questions qu'étudie la commission Porter. Les banques à charte, qui paient des impôts, soutiennent que les caisses populaires, exemptes d'impôts, leur font concurrence dans le domaine de l'épargne et que, par conséquent, leurs activités devraient se dérouler en vertu des lois fédérales.

M. Lamarche a déclaré que les caisses populaires ne sont intéressées qu'à fournir la population des moyens d'épargne et de crédit, souvent pour des gens qui ne peuvent obtenir de crédit ailleurs. Elles ne s'intéressent définitivement pas comme les banques, dont c'est le but principal, à mousser le commerce et l'industrie.

Alors que les banques font affaires avec le public en général, les Caisses populaires ne transigent qu'avec leurs membres. Chaque membre a un droit de vote dans les affaires de sa caisse, peu importe le montant de son capital social. Les actions de ce capital ont une valeur fixe, ce qui écarte toute possibilité de gains de capital non taxables.

Tous les surplus des caisses populaires en fin d'année sont remis aux membres sous formes de dividendes sur leurs actions ou de rabais d'intérêt sur les prêts, après déduction d'environ 10 pour cent pour les réserves. Par conséquent, il n'y a pas de profits.

L'argument des caisses populaires, a dit le juge Dana Porter, président de la Commission, dans son résumé des témoignages, semble soutenir que les caisses relèvent de la section de l'Acte de l'Amérique du nord britannique touchant la propriété et les droits civils, section réservée exclusivement à la juridiction provinciale, ce qui constituerait la principale distinction entre elles et les banques à charte.

"Est-ce là, oui non, la distinction légale appropriée, je ne suis pas prêt à l'affirmer", a dit le juge Porter.

Le président a souligné que la principale plainte des banques à charte vient de ce que les caisses populaires, n'ayant pas à payer l'impôt sur le revenu des sociétés, sont en mesure de payer un intérêt plus élevé qu'elles sur les dépôts d'épargne.

## ON COMPTAIT 915 CANDIDATS EN FIN DE SEMAINE

**Selon une compilation effectuée par la presse canadienne, le nombre de candidats désignés par les divers partis politiques a atteint 915, au cours de la fin de semaine. On croit qu'à la mise en nomination, le nombre définitif dépassera le chiffre sans précédent de 954 enregistré en 1945, alors qu'il y avait seulement 245 sièges en jeu au lieu de 265 aujourd'hui.**

## CHRONIQUE DE FRANCE

— Spécial à L'Ami du Peuple —

# Quand la France et l'Angleterre se disputaient le Nouveau Monde

**— par GEORGES HENDRIX —**

Mêlant dans un même et vaste mouvement Juifs et Français, Anglais, Portugais, Espagnols, aventuriers, hommes politiques, huguenots, conquistadors, le **Crapouillot**, dans son numéro d'avril nous propose une **Histoire des Emigrations** qui prend, dans la perspective actuelle, la plus curieuse des significations.

L'émigration est, en effet, suivant les cas, un phénomène politique, ou religieux, ou social. Pourquoi des hommes, voire des peuples, décident-ils un jour, d'abandonner le sol qui les a vus naître pour aller vivre sur d'autres terres, dont le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elles ne furent pas toujours des plus hospitalières? Il faudrait essayer de faire la part du rêve dans certaines émigrations, qui, plus encore que l'esprit d'aventure ou l'espoir de faire fortune, a conduit des hommes à abandonner un "tiens", précaire peut-être, pour un "tu l'auras" plus aléatoire encore. Cette part du rêve n'est-elle pas encore plus grande chez ces émigrants involontaires qui, chassés de leur pays d'origine, ont mis tous leurs espoirs dans leur nouvelle patrie?

**Le Chapouillot** nous propose quelques-uns de ces grands mouvements, tel le peuplement de l'Amérique du Nord par la race blanche qui est probablement, selon André Siegfried, **"un des faits les plus importants de l'histoire de l'humanité. C'est un fait d'une portée aussi considérable que les grandes invasions barbares, à la fin de l'empire romain. En effet, par le débordement de l'Europe sur l'Amérique, il s'est formé une branche nouvelle de la race blanche, et demain, peut-être, cette branche nouvelle deviendra le centre de gravité des hommes blancs sur la planète."**

Ce peuplement de l'Amérique du Nord s'est d'ailleurs dessiné, à ses débuts, dans des conditions assez difficiles, car on vit se [illegible] entre la France et l'Angleterre qui n'avait cessé de se manifester depuis plusieurs siècles de l'autre côté de l'océan . . .

C'est au Canada que cette rivalité prit une allure particulièrement acharnée, comme si les terres à découvrir et à conquérir n'étaient pas suffisamment vastes pour accueillir les représentants de la France et de l'Angleterre.

On sait que la première expédition française quitta Saint-Malo en 1634 sous le commandement de Jacques Cartier. Elle n'avait d'ailleurs d'autre but que de chercher, comme Christophe Colomb en 1492, un passage vers les Indes. Pendant quelques heures, le navigateur put espérer que le rêve était devenu une réalité, mais bientôt il dut bien se rendre compte que son expédition s'engageait dans l'embouchure d'un fleuve, le Saint-Laurent, par lequel les découvreurs du Canada allaient successivement s'efforcer de pénétrer toujours plus avant dans les terres. Le roi de France rêvait des Indes et de ses fabuleuses richesses, d'ailleurs quelque peu exagérées pour la légende; on lui offre des terres sur lesquelles les indigènes n'ont jamais trouvé le moindre grain d'or . . . C'est une déception. Pourtant, petit à petit, les territoires découverts par Cartier, puis Champlain prennent de plus en plus d'importance aux yeux des Français, ne serait-ce que par leur immensité.

Bientôt, le compte de Frontenac, envoyé comme gouverneur par Louis XIV, contribuera à renforcer le prestige de la France, compromis par les divergences d'intérêt entre ses compatriotes. La défense s'organise. Si les Français, comme Cavelier de La Salle, Marquette et Joliet poussent toujours plus avant leurs reconnaissances, il ne faut pas perdre de vue que, depuis 1578, Elisabeth d'Angleterre a accordé à Sir Humphrey Gilbert le droit exclusif **"d'occuper et de prendre, à son choix, toutes les terres païennes lointaines qui ne seraient pas en la possession d'un prince chrétien"** . . .

Deux siècles plus tard, les deux conquérants, la France et l'Angleterre, finiront par se retrouver sur les rives de l'Ohio. Le fort Duquesne verra le premier engagement armé; du côté français, un officier et neuf hommes sont tués . . . Le Canada va devenir un champ de bataille . . .

"Mais, comme le dit très bien l'auteur de l'étude à laquelle nous référons, Pierre Darrigrand, **les forces en présence sont disproportionnées. La politique d'émigration des Anglais a payé: leurs colonies comptent une population de 1,300,000 habitants alors que les Français ne sont que 80,000 . . ."**

Depuis longtemps, heureusement, les descendants de ceux qui se disputèrent, les armes à la main, la possession du sol canadien, ont compris que leurs chances seraient plus fortes s'ils s'unissaient. Ils sont devenus des Canadiens.

Dans l'histoire de l'émigration, telle que nous la présente le **Crapouillot**, on pourrait ainsi établir deux grandes catégories: ceux qui parmi les émigrants se sont complètement intégrés à leur nouvelle patrie et ceux qui, toujours, ont gardé à leurs semelles un peu de terre du pays. De plus en plus, semble-t-il, les émigrants se regroupent dans leur nouvelle patrie, et s'efforcent de raviver entre eux le souvenir du pays perdu. Est-ce là la bonne formule . . . ? Les événements qui secouent certains pays à l'heure actuelle tendent à prouver que non . . .

## Cours de Catéchèse à l'U. de Sudbury

Le Département des Sciences Religieuses de l'Université de Sudbury offrira, en collaboration avec le département d'Extension de l'Université Laurentienne, un cours complet sur l'enseignement du Catéchisme.

Ce cours, qui donnera droit à 6 crédits, fera le point entre les matières enseignées aux classes de religion et leur fondement biblique. Il s'agira d'étudier comment doit se donner un cours et pourquoi il faut le donner selon le Mystère du Salut.

**PLAN DU COURS**

**Introduction générale**

(a)—message de la Catéchèse

(b)—But de la Catéchèse

**Contenu de la Catéchèse**

(a) — DIMENSION HISTORIQUE DU SALUT . . . le dessein de Dieu: - les grandes étapes du Mystère du Salut Abraham et la Promesse: - Moïse et l'Alliance. - David et le Royaume: - les Prophètes et le Royaume spirituel: - le Christ et son oeuvre: - l'Esprit Saint et l'Eglise: - le Retour du Seigneur.

(b) — DIMENSION SACRAMENTELLE DU SALUT . . . Sacrements de l'initiation chrétienne: - Messe; - Sacrement de pénitence.

(c) — DIMENSION MORALE DU SALUT . . . l'esprit d'une morale authentique: - la vocation - réponse à l'appel de Dieu: - le péché, refus de l'appel de Dieu: - les vertus théologales et le Crédo.

**Méthodologie de la Catéchèse**

(a) — PRINCIPES DE BASE DE LA CATECHESE . . . Bible: - Eglise: - Formules Doctrinales: - Témoignages de Vie.

(b) — LECON DE CATECHESE . . . méthode inductive et pédagogie de la foi: - organisation d'une leçon: - déroulement d'une leçon.

(c) — METHODOLOGIE SPECIALE . . . exercices pratiques: - psycho-pédagogie dans l'enseignement du catéchisme: - manuels de catéchisme.

**Bible et Liturgie**

**PROFESSEURS DU COURS**

**R.P. G. Garand, S.J., M.A., L. Ph., L.Th.**, Professeur de Sciences Religieuses, Université de Sudbury.

(Suite à la page 4)

# CAMPAGNE DU BON PARLER

**8ième leçon**

SUDBURY — L'hebdomadaire, L'Ami du Peuple, publie cette semaine la 8ième liste d'expressions anglaises couramment utilisées avec une traduction française pour chacune d'elles. En marge de la campagne du Bon Parler dans les écoles françaises de Sudbury, L'Ami du Peuple, en collaboration avec la Société St-Jean-Baptiste de Sudbury, publiera chaque semaine une liste nouvelle d'expressions qui serviront de vocabulaire officiel pour le concours du Bon Parler.

**SECTION A**

Ils y allent: Ils **vont** à l'école (ils y vont).
Nous voirons: Nous **verrons** la partie de hockey demain.
Ils sontaient: Les enfants **étaient** à jouer dehors.
Ils jousent: Les garçons **jouent** à la balle molle.
Je vas: Je **vais** au tableau.
J'ai éteindu: J'ai **éteint** le lampion.
J'envoirrai: J'**enverrai** cela demain.
Vous faisez: Vous **faites** bien vos leçons à la maison.
Il ne cré pas: Jean ne **croit** pas cela.
J'ai li: J'ai **lu** toute ma leçon.

**SECTION B**

License de conducteur: **Permis de conduire.**
Machine dérinchée: **Machine dérangée, détraquée, déréglée.**
Net de tennis: **Filet de tennis.**
Palette du genou: **Rotule du genou.**
Papier d'identification: Papier d'identité.
Jeu de bowling: **Jeu de quilles.**
Poll de votation: **Bureau de votation.**
Pâte à dents: **Dentifrice, pâte dentifrice.**
Nic d'oiseaux: **Nid d'oiseau.**
Heure de rush: **Heure de pointe, d'affluence.**


ADMIREZ LES BEAUTÉS DE l'Ontario!

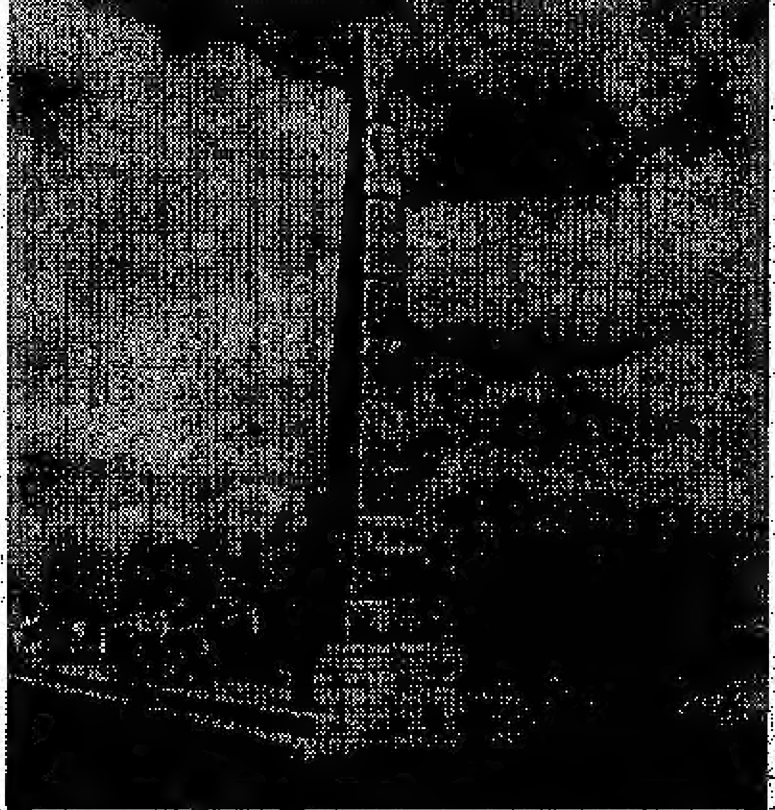

Connaissez mieux l'Ontario! . . . c'est votre province

Ministère du Tourisme et de la Publicité de l'Ontario
Hon. Bryan L. Cathcart, Ministre

GRATIS
BROCHURES DU TOURISME EN ONTARIO
Postez ce coupon à: Ontario Travel
A711 Parliament Bldgs, Toronto, Ontario
NOM..........................
RUE..........................
VILLE........................

# 232

La lecture des registres du Bureau fédéral de la statistique qui renferment les détails de tout ce qui se passe au Canada est souvent attristante. Prenons, par exemple, un chapitre de l'année 1960.

Deux cent trente-deux enfants âgés de moins de 15 ans ont été brûlés à mort dans notre pays. Pourtant, nous aimons les enfants au point que le public contribue des milliers de dollars, afin que les enfants, même les plus pauvres, puissent recevoir des jouets le jour de Noël.

Deux cent trente-deux enfants alignés dans une cours d'école présentent un nombre impressionnant de jeunes Canadiens. Les petites victimes du feu se divisaient ainsi: trente-deux étaient âgés de dix à quatorze ans; cinquante-neuf, de cinq à neuf ans; trente-cinq avaient moins de quatre ans; vingt-six avaient un an, et vingt-quatre, quelques mois seulement. Deux cent trente-deux enfants brûlés vif dans des incendies ou par suite d'explosions!

Ce qui choque tout particulièrement, c'est la répétition des circonstances de la tragédie: les enfants ont péri dans les flammes alors que leurs parents étaient absents.

Et en étudiant de près le drame, on est forcé de constater que dans bien des cas, il y a eu négligence; des allumettes étaient à la portée des enfants ou des matières inflammables se trouvaient là à proximité de la flamme; un poêle surchauffé—toutes sortes d'accidents qu'un adulte vigilant aurait pu empêcher.

Des enfants ont parfois fait preuve d'un héroïsme incroyable pour sauver leurs jeunes frères et soeurs, mais ces actes de bravoure n'auraient pas été nécessaires si l'incendie n'avait pas été aussi facilement provoqué. Les poêles surchauffés qui brûlent les mûrs ou explosent ne se remplissent pas tout seul de combustible. Les fumeurs ne sont pas à l'abri de reproches, lorsqu'ils déposent une cigarette allumée là où elle peut tomber sur un meuble rembourré ou sur le tapis. Bien des maisons ont été détruites et bien des familles ont péri parce que le feu qui couvait dans un meuble ou un tapis a éclaté pendant la nuit. Les adultes ne réussissent pas toujours à sauver les enfants dans la maison remplie de flammes et de fumée, et souvent la grande personne meurt avec les enfants qu'elle voulait sauver.

Le feu est indispensable, mais il faut en rester le maître.

## COURS DE . . .

(Suite de la page 3)

**Professeurs invités:** R.P. J. Gignac, O.P., B.A., L.Ph., L.Th., Spécialiste en Liturgie.

R.P. J. L'Archevêque, S.J., B.A., L.Ph., L.Th., Diplômé en Catéchisme de Lumen Vitae, Belgique.

R.P. F. Richard, S.J., B.A., L.Ph., L.Th., a étudié à l'Institut Catholique de Paris.

### CALENDRIER

**Horaire des Cours**

9h. 15 et 11h. 45 a.m., des lundis aux vendredis.

**Salle des Cours:**

Université de Sudbury, 102, rue Durham, sud.

### Services

**Bibliothèque:** Une section de bibliothèque sera organisée en fonction des exigeances du cours.

### Inscription

Du 25 juin au 29 juin, de 9 heures à 11h.30 a.m. et de 2h.30 à 5 heures, à 30 Elgin nord, à Sudbury.

### Frais

| | |
|---|---|
| Enregistrement: | $5.00 |
| Cours avec crédits: | $75.00 |
| Cours sans crédits: | $37.50 |

### Renseignements

Ecrire à: Directeur du Département des Sciences Religieuses, Université de Sudbury, 102, rue Durham, sud, Sudbury, Ont. ou téléphoner à OS. 5-2421

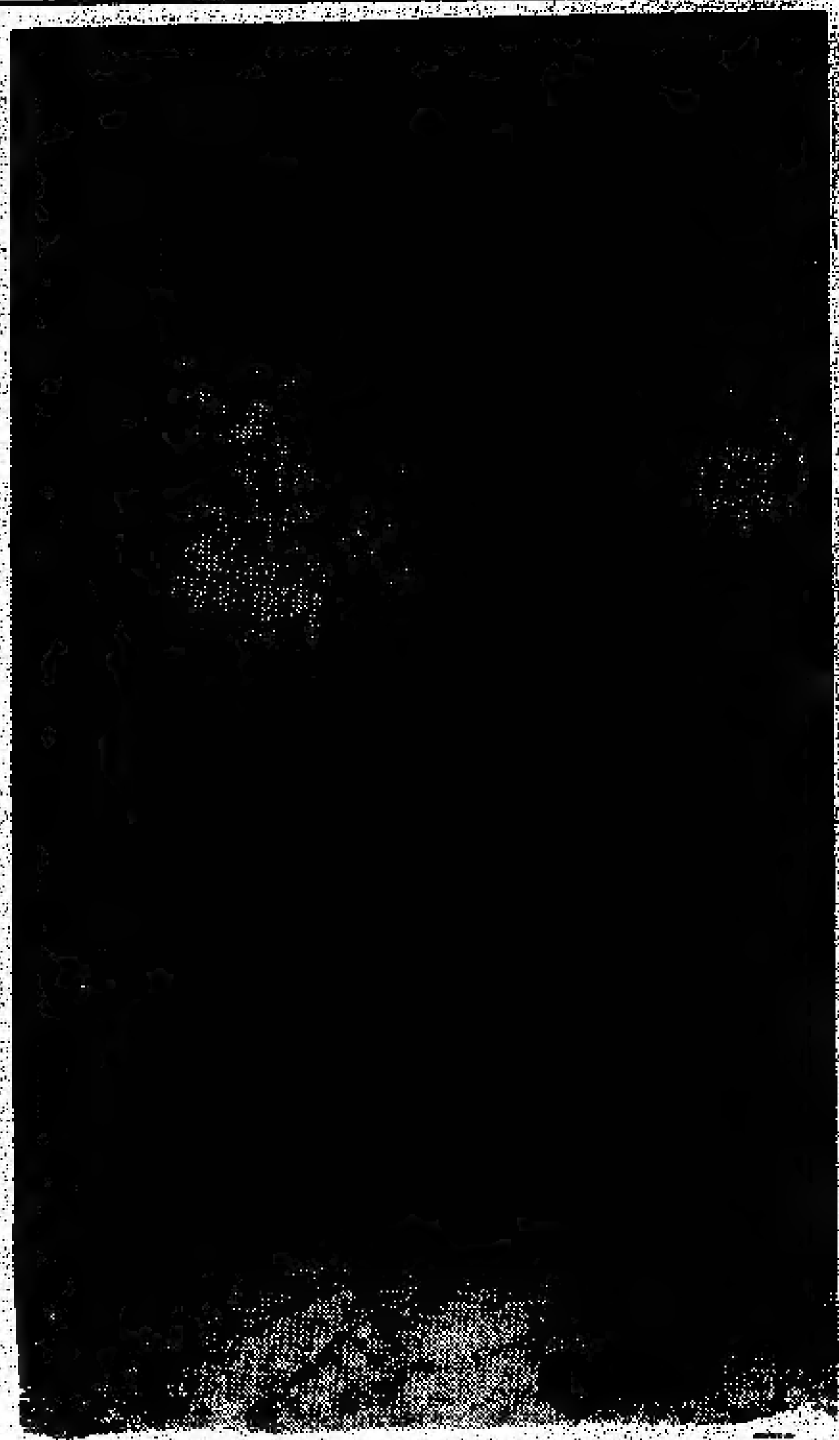

La saison de la truite est ouverte et ça mord! La période des discours électoraux est commencée et ça mord! Mais notre pêcheur "miniature" se fiche bien de la fièvre des plus vieux. Pour lui, seul le vrai poisson compte!


# Le Nouveau Parti Démocratique

# – le parti du progrès –

## UN NOUVEL APPROCHE AUX VIEUX PROBLEMES

JOHN MASIH

- DES LOGEMENTS POUR NOS FAMILLES
- UN PLAN NATIONAL D'ASSURANCE-SANTE
- UN PLAN DE PENSION PORTATIF
- L'EDUCATION A TOUS LES NIVEAUX
- DE MEILLEURES CONDITIONS DE TRAVAIL

PHIL DEAKIN

## DANS SUDBURY

**MASIH, John X**

## DANS NICKEL BELT

**DEAKIN, Phil X**

Si nous voulons que notre pays progresse, il faut apprendre à travailler ensemble

# PROGRESSONS AVEC LE NOUVEAU PARTI DEMOCRATIQUE

(Publié par les Associations du Nouveau Parti Démocratique de Sudbury – Nickel Belt)